

N°891

du 23  
FEVRIER  
2016



# L'UNION

Bi-hebdomadaire Togolais d'Informations et d'Analyses

P.4 En vue de combler l'insuffisance de ressources humaines professionnelles

**Le personnel non statisticien de l'INSEED mis en formation qualifiante pour 12 mois**

P.3 **Pour améliorer ses efficience et efficacité, avec l'assistance du FMI**

## **La gestion des investissements publics au Togo bientôt évaluée**



Adji Otèth AYASSOR, Ministre d'Etat, ministre de l'Economie, des finances et de la planification du développement; Ordonnateur des crédits

P.6 Préparatifs de la Journée internationale de la Femme au Togo

**Les acteurs visent des droits égaux et opportunités égales à l'horizon 2030**

P.7 Progression de l'infertilité en Afrique

**La fécondation in vitro recommandée**

P.3 A l'OTR, en cas d'empêchement définitif du Commissaire général

**Un intérimaire à nommer par le Président de la République**

P.4 Par son choix de renforcer sa responsabilité citoyenne en 2016

**Samsung va établir un centre de santé mobile au Togo**

## AZIMUTS INFOS

## Un drone ultramaniable grâce à un algorithme

**Des étudiants du Massachusetts Institute of Technology ont développé des algorithmes de navigation pour drones qui leur permettent d'effectuer des manœuvres de haute précision pour éviter les obstacles. Une technologie qui pourrait être utilisée par des drones de reconnaissance, mais aussi pour sécuriser les modèles grand public.**

Au CSAIL (Computer Science and Artificial Intelligence Laboratory) du MIT (Massachusetts Institute of Technology), des équipes de chercheurs et leurs étudiants se sont spécialisés dans le développement de systèmes de détection des obstacles pour les drones. Un défi technique que ces experts classent parmi "les plus ardues de la science informatique" en raison de la nécessité de réaliser des calculs en temps réel et de gérer des variables comme le vent et la météo. Ils viennent de dévoiler les résultats de deux expérimentations dans lesquelles des algorithmes aident des drones à naviguer avec précision dans des environnements exigus et encombrés. Dans la réalité, il pourrait s'agir d'une forêt, de décombres et autres anfractuosités dans lesquels seul ce type d'appareil pourrait se faufiler.

Dans la première démonstration présentée dans la vidéo ici, on voit un drone se déplacer avec précision dans un labyrinthe en 3D fait de cordes. Il effectue des mouvements en épingle à cheveux et en huit sur, sous et autour des obstacles à une vitesse d'un mètre par seconde. Pour percevoir son environnement, le quadricoptère est équipé de capteurs optiques de mouvement et d'une centrale inertielle grâce auxquels il peut estimer avec précision la position des obstacles.

Plus précisément, l'algorithme qui le pilote découpe l'espace en identifiant les zones dégagées puis les relie entre elles pour définir un parcours de vol sans risque. "Plutôt que de planifier des trajectoires basées sur le nombre d'obstacles, il est beaucoup plus gérable de faire l'inverse : choisir les segments d'espaces libres à travers lesquels le drone peut naviguer", explique l'un des étudiants du CSAIL qui a travaillé sur ce programme (voir l'article scientifique). Une approche déjà utilisée par un autre projet du MIT dans lequel un algorithme de vision stéréoscopique permet à un drone de détecter et d'éviter les obstacles en volant à près de 50 km/h.

Le drone de la présente démonstration n'est pas aussi rapide, mais il effectue des manœuvres beaucoup plus complexes qui lui permettent de se déplacer dans des environnements denses. Il s'agit d'un modèle issu du commerce qui mesure 92 millimètres et pèse seulement 34 grammes, ce qui lui assure une grande agilité.

## Les algorithmes sont disponibles en open source

Une seconde expérience a été menée avec un modèle réduit d'avion à hélice. Une fois l'appareil lancé, le logiciel détecte l'obstacle à venir et modifie la trajectoire en temps réel pour éviter la collision. Pour cela, il pioche dans une base de données qui contient des tunnels virtuels préprogrammés qui sont autant de routes possibles. L'avion sélectionne celui qui n'interfère avec aucun obstacle. "Pendant qu'il vole, le drone parcourt continuellement la base de données pour assembler les chemins qui, par calcul informatique, garantissent d'éviter les obstacles", explique un autre étudiant impliqué dans le projet (voir l'article scientifique disponible sur arxiv). Selon ses concepteurs, ce logiciel peut fonctionner avec des drones de différents gabarits, mais également avec des véhicules terrestres ou des robots-marcheurs.

Les algorithmes utilisés dans les deux expérimentations qui sont open source et disponibles via GitHub ont été à l'origine conçus pour le robot bipède Atlas qui s'est illustré lors de l'édition 2013 du Darpa Robotics Challenge. Quant aux débouchés concrets de ces technologies, les auteurs évoquent l'utilisation de drones explorateurs capables de se faufiler dans des grottes, des endroits difficiles d'accès pour assurer notamment des missions recherche et de secours.

Mais le perfectionnement de la détection d'obstacles appliquée aux drones grand public peut également contribuer à renforcer la sécurité de ces appareils alors qu'ils connaissent un essor fulgurant. Cette technologie sera également indispensable aux futurs drones-livreurs qui, nous promet-on, pourraient apparaître dans le ciel dès l'année prochaine.

Ogrini Baladje et Joes Madi, deux musiciens togolais sont les attractions du Festival Filbleu qui e tiendra du 14 à 20 mars prochain.

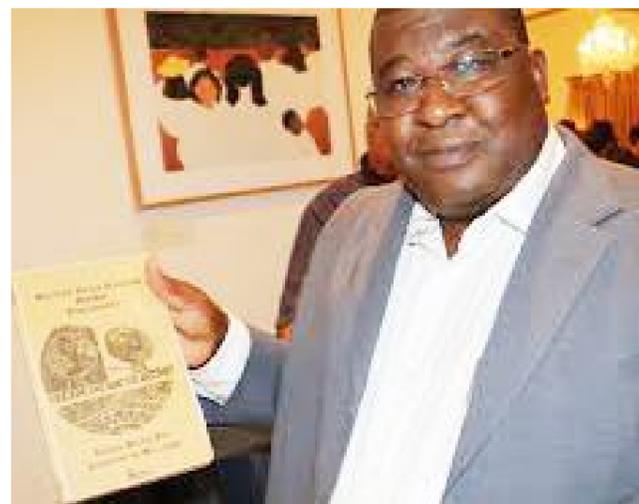
"S'il ne restait que deux jours avant la fin du monde, faites tout pour le voir chanter. Ogrini Baladje dont l'oeuvre transpire la world music intelligente! De ce chanteur que Filbleu adore, on ne vous dira qu'une chose: vous ne serez pas déçus", selon la direction du Festival sur son site.

En ce qui concerne Joes Madi, chanteuse populaire, elle respire la joie de vivre. Ses chansons sont mélange de rythmes, on y rencontre

du zouk, de la salsa, du compa mais aussi des rythmiques puisées dans le terroir zulu. Autant dire que l'artiste a plusieurs cordes à son arc. L'une des particularités est qu'elle chante en plusieurs langues: losso, éwé, français, espagnol et anglais.

Les deux musiciens seront accompagnés par l'orchestre HAKUNA JAZZ PROJECT. Ne ratez pas l'ouverture du festival le Mardi 15 Mars 2016 de 18h à 20h à la Délégation de l'Union Européenne (Cité OUA) à Lomé!

Auteur d'un album paru en décembre 2009, cette chanteuse enseignante et mère de quatre



Kangni Alem, Directeur artistique du Festival

enfants, combine parfaitement son métier et les exigences de la musique.

Le thème de la 9e édition du festival FILBLEU 2016 est connu: "L'art et la science contre l'ignorance". Le Festival Filbleu se

met à l'écoute du temps, pour questionner, ensemble avec les créateurs et les scientifiques l'ignorance, "cette couche obscure où l'humanité a dormi pesamment son premier âge" comme l'affirmait Emile Zola.

## Nécrologie

## Umberto Eco est mort et son dernier livre paraît ce vendredi



L'écrivain italien Umberto Eco, auteur du célèbre roman, Le nom de la rose, est décédé vendredi dernier des suites d'un cancer. Philosophe, écrivain et essayiste, Umberto Eco est mort à 84 ans, vendredi soir 19 février, à son domicile, à Milan, d'un cancer, a confirmé sa famille au quotidien italien La Repubblica.

Pionnier de la sémiotique - la science des signes - et théoricien du langage (notamment de la réception), ce qui court en filigrane tout au long de son œuvre romanesque, auteur de nombreux essais sur l'esthétique et les médias, il a écrit tardivement son premier roman, qui connaît un succès considérable, Le Nom de la rose, paru en 1980 chez Fabbri-Bompiani. Cette enquête policière au sein d'une communauté religieuse au XIVe siècle, traduite en une quarantaine de langues et adaptée au cinéma, lui assura une notoriété quasi universelle.

Né dans le Piémont, à Alessandria, le 5 janvier 1932, au sein d'une famille de la petite bourgeoisie - son grand-père est un enfant trouvé et son père, aîné de 13 enfants, est le premier à passer du monde des prolétaires à celui des employés -, Umberto Eco grandit sur fond de guerre et de maquis ("entre 11 ans et 13 ans, j'ai appris à éviter les balles", confiait exceptionnellement cet homme rétif à toute confiance intime). Au terme d'études supérieures de philosophie et d'esthétique à Turin,

il soutient, en 1954, sous la direction du philosophe antifasciste Luigi Pareyson, une thèse de fin d'études sur l'esthétique chez Thomas d'Aquin, Il Problema estetico in Tommaso d'Aquino, qui sera publiée en 1956.

Le dernier livre d'Umberto Eco sortira vendredi en Italie, selon sa maison d'édition et intitulé La Nave di Teseo (Le bateau de Thésée). "Pape Satan Aleppo", chroniques d'une société liquide, est un essai qui rassemble des textes déjà publiés depuis 2000 dans l'hebdomadaire italien L'Espresso auquel collaborait l'écrivain philosophe et linguiste.

Le titre reprend les trois premiers mots qui ouvrent le chant VI de l'Enfer de La Divine comédie de Dante Alighieri. Le sens, très mystérieux, a donné lieu à des quantités d'interprétations, mais pour Umberto Eco, l'expression est "suffisamment 'liquide' pour caractériser la confusion de notre temps", selon le résumé signé de l'auteur. Ce livre devait à l'origine être publié en mai, mais la mort de son auteur a précipité sa sortie. La Nave di Teseo, qui publie cette information sur sa page Facebook, est une nouvelle maison d'édition née de la volonté de plusieurs auteurs prestigieux, dont Umberto Eco et Sandro Veronesi (Chaos calme), de protéger leur indépendance et la diversité éditoriale, après la naissance d'un géant de l'édition en Italie.

## Nécrologie

## L'oiseau moqueur s'est envolé

Née en 1926 à Monroeville, Harper Lee, le célèbre auteur de Ne tirez pas sur l'oiseau moqueur (1960) est décédée vendredi 19 février à l'âge de 89 ans.

Publié en 1960, Ne tirez pas sur l'oiseau moqueur occupe, dans le cœur des lecteurs américains, la place que l'œuvre entière de Pagnol occupe dans le cœur des lecteurs français. Ce classique, vendu à 40 millions d'exemplaires, raconte l'histoire de trois enfants, Scout (alter-ego de l'auteur), son frère Jem et leur petit voisin Dill (alter-ego de Truman Capote, ami d'enfance de l'auteur), dans un Alabama peuplé de fermiers pauvres et racistes... Là, Atticus, avocat et père de Scout et Jem, prendra la défense d'un jeune noir accusé d'avoir violé la fille d'un fermier blanc de sinistre réputation... Le livre avait obtenu le prix Pulitzer, et valut à Harper Lee une célébrité durable qui aurait paralysé sa plume... Un deuxième

roman intitulé Along Goodbye avait été annoncé depuis les années 1960, mais il semble que l'auteur ne l'a jamais terminé.

Le second livre publié par Harper Lee aura est tout autre destin : il s'agit d'un manuscrit antérieur à L'oiseau moqueur, où le personnage de Scout apparaît adulte. Titré Go set a watchman (Va et poste une sentinelle, éd. Grasset), il peut se lire comme la suite de son classique. "Au milieu des années 1950, j'ai terminé ce roman, et je trouvais que c'était plutôt réussi. Mon éditeur, qui avait aimé les flashback de Scout sur son enfance, m'a persuadé d'écrire un autre roman (qui devint Ne tirez pas sur l'oiseau moqueur). J'étais une débutante, donc j'ai fait ce qu'on m'avait dit. Je m'imaginai pas que ce premier manuscrit avait survécu, j'ai donc été ravie quand mon amie et avocate Tonja Carter l'a retrouvé.



Bi-hebdomadaire togolais d'informations et d'analyses

Récupéré N°0145/16/02/01/HAAC

Siège: Wuiti - Nkafu

Tél: 22 61 35 29 / 90 05 94 28

e-mail: patrie006@yahoo.fr

Casier N° 60 / M.P.

Impression: Groupe de presse L'Union

Tirage: 2500 exemplaires

Directeur de la Publication  
Hugue Eric JOHNSON

Directeur de la Rédaction  
Jean AFOLABI

Rédaction  
Sylvestre D.  
Hervé AGBODAN  
Maurille AFERI  
Pater LATE  
Kossiwa TCHAMDJA  
Koffi SOUZA  
Alan LAWSON  
Abel DJOBO  
Tony FEDA

Service photographie  
Roland OGOUNDE

Dessin-Caricature  
LAWSON Laté

Graphisme  
BOGLAG.

Pour améliorer ses efficacité et efficacité, avec l'assistance du FMI

## La gestion des investissements publics au Togo bientôt évaluée

Late Pater

En prélude à la collecte d'informations pour une évaluation qui sera réalisée par la mission du Fonds monétaire international (FMI), du 27 avril au 10 mai 2016 à Lomé, une mission du Département des finances publiques du FMI vient de donner une formation aux cadres de l'administration publique togolaise sur l'évaluation de la gestion des investissements publics (PIMA). Un questionnaire va être ensuite transmis aux ministères et services concernés en vue de fournir des réponses qui seront collectées pour les évaluateurs par le Secrétariat permanent pour le suivi des politiques de réformes et des programmes financiers. Au cours de la formation, la mission a présenté une étude de cas de 25 pays en développement et de l'Afrique subsaharienne. L'étude montre, par exemple, que les dépenses d'investissement ont augmenté plus vite à partir de 2010 au Togo par rapport à la moyenne des 25 pays étudiés. L'efficacité et l'efficacité de ces investissements publics devraient être améliorées. Aussi a-t-il été démontré qu'environ un tiers de l'impact de l'investissement public dans le monde est perdu à cause de l'inefficacité dans le processus d'investissement public ; que le renforcement de la gestion de l'investissement public peut promouvoir la prévisibilité, la crédibilité, la productivité et l'efficacité des investissements ; que l'amélioration de l'efficacité de l'investissement public pourrait doubler son impact sur la croissance dans le monde ; que le Togo a besoin de renforcer les capacités des acteurs impliqués dans le processus des investissements publics.

L'évaluation de la gestion des investissements publics (PIMA) sert à évaluer 15 institutions intervenant dans les trois grandes étapes du cycle d'investissement public (planification, allocation et exécution budgétaire) ; identifier les forces et faibles de ces institutions ; et formuler les recommandations pratiques pour renforcer lesdites institutions. D'après les experts, le Togo sera le troisième pays à utiliser ce nouvel outil adopté en juin 2015 par le Conseil d'administration du FMI, en collaboration avec la Banque mondiale et d'autres partenaires techniques et financiers. Les résultats de l'évaluation des investissements publics viendront compléter ceux du PEFA (Public Expenditure and Financial Accountability, en français Evaluation des dépenses publiques et de l'imputabilité financière) et du PEMFAR (Public Expenditure Management and Financial Accountability Review, en français Revue des dépenses publiques et de la responsabilité

financière de l'Etat) qui seront disponibles au cours du 1<sup>er</sup> trimestre 2016 en vue de permettre aux autorités togolaises de formuler des réformes adaptées. L'évaluation PEFA et la revue PEMFAR 2015 vont projeter la photographie actuelle du système de gestion financière au Togo. La revue PEMFAR devant porter sur l'analyse du contexte macroéconomique, l'analyse des facteurs explicatifs des résultats du PEFA, l'analyse ciblée des principaux problèmes relatifs au fonctionnement du système de passation des marchés publics, la revue des dépenses publiques dans le secteur de l'éducation et de l'agriculture. Au plan du fonctionnement du système global de gestion des finances publiques, le PEMFAR partira des résultats du PEFA pour faire une analyse sur les facteurs techniques et d'économie politique explicatifs des niveaux de performance constatés



Adji Otèth AYASSOR, Ministre d'Etat, ministre de l'Economie, des finances et de la planification du développement; Ordonnateur des crédits

et fera des recommandations adaptées que le Togo mettra en œuvre suivant une approche graduelle, tenant compte des priorités définies par le Gouvernement. La revue du système national de passation des marchés s'intéressera beaucoup plus aux pratiques observées vis-

à-vis de l'application et du respect des règles établies.

A rappeler que, pour l'année 2016, le Togo est en hausse de 12,63% dans les dépenses d'investissements, soit la bagatelle de 327,832 milliards de francs Cfa. Ainsi, plus de 73,289 milliards de francs Cfa seront engloutis dans

l'agriculture, l'élevage, l'hydraulique, l'industrie et le tourisme ; plus de 182,208 milliards dans les infrastructures économiques (énergie, mines, routes, transports, économie numérique) ; plus de 41,281 milliards dans l'enseignement, la formation professionnelle, la santé et protection sociale, l'action sociale, etc.) ; plus de 18,978 milliards dans la promotion de la gouvernance ; et plus de 12,074 milliards de francs Cfa dans l'environnement, le développement à la base, la planification et aménagement du territoire. En 2015 par exemple, 111,226 milliards de francs Cfa ont été injectés dans la poursuite des investissements des infrastructures routières comme les travaux d'aménagement, de bitumage et d'assainissement de 4 rues et de construction de 5 bassins de rétention d'eau, la réhabilitation du boulevard de la

Paix qui relie la place Colombe de la Paix à l'aéroport, les travaux de réhabilitation et de renforcement de Lomé-Anfoin, en passant par Vogan, l'aménagement et le bitumage sur la route nationale 21, au carrefour Pya-Sarakawa-Kanté, avec aménagements connexes, l'aménagement de Dapaong-Naki Est Ogarou-Borgou-Nianli-Mandouri, les phases 1 et 2 du tronçon Tandjouré-Cinkassé-Frontière du Burkina, la réhabilitation par rechargement systématique et d'élimination des points critiques sur certains tronçons de terre et pistes rurales... Sans oublier la réfection ou la construction de bâtiments. Selon le bilan à fin septembre 2015, les investissements étaient à 147,93 milliards de francs Cfa (+28,9% en glissement annuel), à raison de 51,66 milliards de francs Cfa sur financement externe et 96,27 milliards de francs Cfa sur les ressources propres du pays.

A l'OTR, en cas d'empêchement définitif du Commissaire général

## Un intérimaire à nommer par le Président de la République

C'est l'une des précisions contenues dans le décret pris en conseil des ministres, le 18 février 2016, pour permettre à l'Office togolais des recettes (OTR) d'entrer dans sa phase opérationnelle, après plus d'un an de pleine activité de collecte des recettes. La loi du 14 décembre 2012, modifiée le 2 décembre 2015, a prévu qu'un décret précise le fonctionnement de l'Office et organise ses structures que sont les commissariats et les directions. C'est chose faite. Légalement, le commissaire général est le premier responsable de l'Office, nommé pour un mandat de quatre ans, renouvelable une seule fois. Tout comme les trois commissaires (douanes et droits indirects, impôts, services généraux), contre un mandat de quatre renouvelable pour les directions rattachées au commissaire général. La

démission du commissaire général est faite par notification écrite et motivée adressée au président de la République. Une copie de la lettre est adressée au conseil d'administration et au ministre des finances. Le commissaire général est évalué annuellement par le conseil d'administration sur la base des indicateurs de performance assignés à l'OTR. La durée de son empêchement temporaire ne peut dépasser 90 jours. Au-delà de ce délai, l'empêchement devient définitif. Dans ce cas, en plus de la révocation ou démission, c'est le président de la République qui nomme un intérimaire, en attendant le recrutement d'un nouveau commissaire général, sur proposition du ministre des finances. Mais en cas d'empêchement temporaire ou d'absence, le commissaire général désigne son intérimaire parmi les commissaires.



Faure E. Gnassingbé, Président de la République

Henry Gapéry, Commissaire Général de l'OTR

Les trois commissaires, eux, sont évalués annuellement par le commissaire général sur la base de leur contrat de performance. Le renouvellement de leur contrat est laissé à l'appréciation du conseil d'administration qui le recommande au ministre des finances en fonction des

performances réalisées sur le rapport du commissaire général.

Le décret du 18 février a le mérite de mettre en place les organes de supervision de l'Office. Ainsi, le conseil de surveillance est composé de trois membres nommés par décret : un représentant de la Présidence de

la République, le ministre des finances et le ministre du commerce. En cas de perte de qualité, ces deux derniers cessent de siéger au conseil de surveillance. Le représentant de la Présidence de la République est révocable à tout moment. Le conseil de surveillance veille à la mise en œuvre des orientations définies par le gouvernement en matière de politique fiscale. Il connaît des différends internes à l'Office ou liés au conseil d'administration de l'Office. Il est présidé par le ministre des finances. 10 membres au plus doivent composer le conseil d'administration, pour un mandat de deux ans renouvelable une seule fois, à l'exception du mandat de ceux nommés en raison de leurs fonctions et qui restent membres du conseil tant qu'ils occupent lesdites fonctions. Le Président de la République peut révoquer ou retirer le mandat d'un membre du conseil d'administration. Le conseil d'administration est évalué à la fin du premier mandat par le ministre des finances.

Début des réunions ordinaires avec les points focaux

## La matrice unifiée des réformes sera actualisée pour la période 2016-2018

Depuis le 11 février, et ce jusqu'au 26 février 2016, le Comité des réformes a entamé ses réunions ordinaires avec les points focaux chargés de suivre des réformes des départements ministériels et les correspondants thématiques chargés du suivi des réformes des finances publiques. L'objectif est d'examiner la situation des réformes à fin décembre 2015 afin d'adopter les matrices des réformes actualisées des départements ministériels et les

réformes retenues dans le plan d'actions de la réforme de la gestion des finances publiques pour être réalisées au cours de la période 2016-2018. Le plan de travail et budget annuel a été élaboré par chaque ministère et service pour la mise en œuvre des matrices de réformes. A la fin de cet exercice d'examen des réformes, la matrice unifiée des réformes sera actualisée pour la période 2016-2018, puis validés en atelier national à la fin mars 2016

après la revue de mise en œuvre des réformes au 2<sup>ème</sup> semestre 2015.

Préalablement, en début d'année, le Secrétariat permanent était en retraite à Kara pour l'élaboration de son plan de travail annuel 2016. Histoire de mieux coordonner ses activités à un niveau plus détaillé. Après huit ans d'activités, il a ainsi jugé indispensable de se donner un nouvel élan dans la mise en œuvre et le suivi des réformes au Togo à

travers la mise en place d'une base de données informatisée, en vue de contribuer à l'atteinte des objectifs stratégiques du gouvernement.

Ces matrices des réformes sectorielles et le plan d'actions de la réforme de la gestion des finances publiques sont contenus dans le Document de stratégie des réformes au Togo approuvé en conseil des ministres par décret N°2010-108/PR du 29 septembre 2010.

## Orientation géographique des exportations du Togo La Balance des paiements 2014 indique une prédominance de l'Afrique

Jean Afolabi

Sur la base des données enregistrées au cordon douanier, la répartition géographique en 2014, indique l'Afrique (78,1%) comme étant la principale destination des exportations du Togo, selon une récente publication de la Banque centrale des Etats de l'Afrique de l'ouest (Bceao). Le continent est suivi de l'Asie (11,6%), de l'Europe (9,7%) et de l'Amérique (0,5%). Aucune exportation de produits n'est orientée vers l'Océanie, au cours de l'année sous revue.

En 2014, précise la Banque centrale, les exportations à destination de l'Afrique ont régressé de 38,7%, en passant de 427.693 millions en 2013 à 262.027 millions une année plus tard, du fait des ventes extérieures : de **ciments hydrauliques** pour 14.851 millions (contre 81.853 millions en 2013), convoyés vers les pays de la CEDEAO (Bénin, Burkina, Ghana, Mali, Niger) ; des **pièces détachées de bateaux** de valeur nulle, contre 19.923 millions en 2013 ; d'**ouvrages en fonte, fer ou acier** (notamment autres tubes, tuyaux circulaires soudés en fer ou acier) pour 6.294 millions (contre 16.114 millions en 2013), vers le Ghana, le Niger, Nigeria et le Burkina ; d'**huiles de palme et ses fractions** (même raffinées) pour 12.580 millions (contre 22.073 millions en 2013), dirigées vers le Bénin, le Burkina, la Côte d'Ivoire, le Ghana, la Guinée Équatoriale, le Niger et le Sénégal ; de **coke de pétrole, de bitume de pétrole et autres résidus d'huiles ou bitumes** pour 21.116 millions (contre 31.228 millions en 2013), en direction des pays de la CEDEAO (Bénin, Burkina, Nigeria). En Afrique, les principaux

pays partenaires en 2014 sont ceux de la CEDEAO et le Gabon avec 95,7% des exportations.

Ce sont particulièrement : le **Nigeria** (17,1%), avec le bitume de pétrole, les produits de beauté, les tresses et mèches ainsi que les tubes en fer ou en acier ; le **Bénin** (15,9%), avec les articles de transport, les produits laminés plats, les eaux (minérales et gazéifiées) et boissons non alcoolisées, les produits de beauté, les tubes, tuyaux et accessoires en matières plastiques, les huiles non brutes de pétrole ou minéraux bitumineux, les perruques et les glaces de consommation ; le **Burkina Faso** (14,7%), avec le lait et crème de lait, les articles de transport, les sacs et sachets d'emballage, les perruques, les eaux (minérales et gazéifiées) et boissons non alcoolisées, les tresses et mèches, les ciments hydrauliques, les engrais minéraux et chimiques avec azote, les vaisselles et articles de ménage ainsi que l'huile de palme et ses fractions ;

le **Niger** (14,3%), avec les ciments hydrauliques, les articles de transport, le lait et crème de lait, les tresses, l'huile de palme et ses fractions, les tubes, tuyaux en fer ou en acier, les sucreries sans cacao, ainsi que les articles de friperie ; le **Ghana** (13,7%), avec les motocycles, les perruques ou ouvrages en cheveux, l'huile de palme et ses fractions, les ciments hydrauliques ainsi que les tubes en fer ou en acier ; le **Gabon** (7,4%), avec le tissu de coton.

En ce qui concerne l'Asie, deuxième destination continentale des produits du Togo, les exportations ont fléchi de 9,5%, en passant de 43.136 millions en 2013 à 39.048 millions une année plus

tard, en relation principalement avec le repli de 6.265 millions des ventes de **phosphates** vers l'Inde qui sont passées de 12.912 millions en 2013 à 6.647 millions en 2014.

Les exportations vers l'Europe ont régressé de 56,4% en passant de 74.662 millions en 2013 à 32.538 millions en 2014. Cette baisse est essentiellement en rapport avec la diminution des ventes : de **pièces détachées de bateau et de plates-formes de forage flottantes** à destination de la France (1.577 millions en 2014, contre 17.788 millions en 2013) ; des **huiles non brutes de pétrole ou minéraux bitumineux** à destination de la France (7.894 millions en 2014, contre 22.532 millions en 2013) ; de **phosphates** à destination de la Lituanie et de l'Estonie (niveau nul en 2014, contre 8.272 millions en 2013). Toutefois, les ventes à destination de la Pologne ont augmenté de 1.432 millions sur un an.

A destination de l'Amérique, les exportations se sont établies à 1.783 millions en 2014, contre 16.375 millions en 2013, soit un repli de 89,1%. L'évolution notée fait suite principalement à l'absence de réexportations d'ouvrages en **fonte, fer ou acier** (notamment autres tubes, tuyaux circulaires soudés en fer ou en acier) en direction de Cuba, contre une valeur de 11.559 millions enregistrée en 2013.

Aucune exportation n'est enregistrée à destination de l'Océanie en 2014. En effet, les exportations de **phosphates** à destination de la Nouvelle-Zélande ont également fléchi de 3.062 millions, correspondant aux ventes en 2013, contre une valeur nulle en 2014.

## En vue de combler l'insuffisance de ressources humaines professionnelles Le personnel non statisticien de l'INSEED mis en formation qualifiante pour 12 mois

Le système statistique togolais éprouve, ces dernières années, une insuffisance de ressources humaines professionnelles de la statistique. Il faut agir pour ne pas trahir la dynamique de réforme du système. Et courant 2015, des études ont été menées sur la faisabilité de l'ouverture d'une filière de formation existant ou d'un centre de formation au sein de l'INSEED. A moyen terme, à l'instar des autres pays de la sous-région, l'ouverture d'un centre au sein de l'Institut national de la statistique et des études économiques et démographiques (INSEED) a été privilégiée par les études. Mais, à court terme, le Gouvernement a envisagé une formation sur place des cadres moyens statisticiens, avec l'appui technique et financier de l'Union européenne. Ces cadres moyens statisticiens vont donc être formés à l'Ecole nationale d'administration (ENA) de Lomé en vue de pourvoir le système statistique national de personnel qualifié et en effectif adéquat. Et ce, au nom d'un partenariat qui s'est établi entre l'INSEED, l'Ecole nationale supérieure de statistique et d'économie appliquée (ENSEA) d'Abidjan et l'Ecole nationale d'administration de Lomé, dans le cadre de ce projet de renforcement en effectif. «Ce partenariat devra être intensifié jusqu'à l'ouverture du centre de formation au sein de l'INSEED», précise-t-on.

Ce 22 février 2016 à Lomé, officiellement, l'Institut national de la statistique et des études économiques et démographiques a lancé la formation des agents techniques de la statistique. Cette formation qualifiante de douze mois s'adresse au personnel non statisticien en poste dans le système



Kokou Yao N'guissan, Directeur Général de l'Inseed

statistique national et disposant des pré-requis nécessaires à ladite formation. Au total, une cinquantaine d'agents de l'Etat non qualifiés intervenant dans la production statistique, retenus à la suite du concours interne de recrutement des cadres moyens de la statistique en juillet 2015, sont bénéficiaires de cette formation. Ce projet de formation coûte 131,2 millions de francs Cfa et est financé par l'Union européenne à travers le Volet 3 «Appui à la statistique» de la deuxième phase du Projet d'appui institutionnel à l'Etat togolais (PAI-2).

Déjà, courant septembre 2015, le personnel non statisticien du système statistique national a bénéficié d'une série de quatre formations en initiation à la statistique, sur la base des modules de formation développés par l'Observatoire économique et statistique d'Afrique subsaharienne (Afristat). On a formé sur «Les généralités sur le métier du statisticien», «Statistique descriptive», «Elaboration et traitement des données statistiques» et «Notions complémentaires : les indices». Les modules développés visent à pallier cette insuffisance de ressources humaines formées en

statistique, notamment dans les structures sectorielles dans la plupart des pays membres. L'objectif principal de ces formations est d'aider le système statistique à maintenir le cap et à assurer la production d'un flux de données régulières de haute qualité et acceptables à l'échelle nationale.

A noter que les études récemment menées (la cartographie du système statistique national établie en 2013) indiquent que l'Institut national de la statistique et des études économiques et démographiques disposait de 19 statisticiens et démographes et les autres structures se partageaient moins d'une quinzaine d'agents statisticiens professionnels ; la plupart des statistiques sectorielles sont élaborées par du personnel non statisticien ; le personnel existant est davantage constitué de cadres supérieurs. Il y a donc une quasi-absence de cadres moyens statisticiens à solutionner alors que, en réalité, ce sont eux qui jouent le rôle essentiel dans la production des statistiques de base. Pis est, l'analyse de la répartition par structure utilisatrice du personnel de l'INSEED présente un déséquilibre assez frappant.

Par son choix de renforcer sa responsabilité citoyenne en 2016

## Samsung va établir un centre de santé mobile au Togo

Samsung Electronics Afrique a annoncé le 18 février 2016 qu'il renforcera ses efforts en matière de responsabilité citoyenne en Afrique dans le but d'aider le continent à atteindre ses objectifs de développement durable. Lors du Forum de l'Afrique Samsung 2016, Abey Tau, le Directeur de la responsabilité citoyenne et des relations publiques, a déclaré : «*en tant que citoyens du monde, nous avons estimé qu'il était important d'utiliser notre technologie pour donner quelque chose en retour à la société. Nous faisons cela de quatre manières : en créant de nouvelles possibilités d'apprentissage afin que les jeunes puissent bénéficier d'un accès à une meilleure éducation ; en utilisant notre expertise technique pour développer et fournir un accès à de nouvelles solutions de soins de santé ; en soutenant l'emploi des*

*jeunes par la formation professionnelle et le développement des compétences ; et en réduisant notre impact sur l'environnement.*

Selon la Banque mondiale, plus de 60% de personnes en Afrique vivent dans les zones rurales et sont incapables d'accéder à des cliniques pour obtenir des soins médicaux proactifs. Pour permettre d'atténuer cela, Samsung Electronics Afrique a mis en place des initiatives à travers des partenariats public-privé. En 2013, Samsung a présenté le centre de santé à énergie solaire, une solution intégrée dans un conteneur d'expédition équipé du matériel médical le plus avancé et de panneaux solaires Samsung. Les patients peuvent être examinés dans ce centre pour diagnostiquer des affections telles que le diabète, l'hypertension artérielle, les caries

dentaires et les cataractes. Ils peuvent également accéder à des informations sur les questions de santé. Le centre de santé mobile Samsung, qui utilise la technologie pour se connecter à distance à des médecins spécialistes partout dans le monde, afin d'obtenir l'opinion et le diagnostic provenant d'experts, un accès rapide des communautés aux soins de santé primaires, à des dépistages, aux équipements mère-enfant, aux soins dentaires, aux tests oculaires et aux soins d'urgence. Cette année, Samsung établira un Centre de Santé Mobile au Togo.

Egalement, en 2016, Samsung lancera les villages numériques au Kenya, en Éthiopie et en Tanzanie. «*Ces prestations polyvalentes offrent une solution durable aux difficultés rencontrées par les populations africaines, tout en améliorant leur niveau de vie. Le*

*modèle aborde l'un des plus grands défis économiques de l'Afrique - l'électrification. Le manque d'électricité résulte sur un accès limité à l'éducation, à la santé et la connectivité - tous ces facteurs étant la clé du développement socio-économique*», ajoute Tau.

Toujours selon la Banque mondiale, l'Afrique subsaharienne représente plus de 50% de tous les enfants non scolarisés à travers le monde, ce qui affecte leurs possibilités d'emploi futures. La situation désastreuse que connaissent de nombreux pays africains est le résultat d'un certain nombre de facteurs, notamment les troubles civils, les croyances culturelles et le manque d'infrastructures et de ressources scolaires. Dans ce contexte, Samsung Electronics Afrique a adopté une attitude innovante en introduisant la technologie là où elle

n'existait pas auparavant. L'objectif est de faire en sorte que chaque enfant africain ait accès à l'éducation, où qu'il soit sur le continent, en utilisant la technologie numérique moderne dont bénéficient les enfants dans les pays développés.

Samsung estime que la technologie numérique peut transformer en profondeur le processus d'apprentissage, ainsi que la nature de l'enseignement et de l'apprentissage, afin de créer des environnements inclusifs pour tout le monde. Ses Écoles Internet à Énergie Solaire, ses Écoles intelligentes et ses Académies d'apprentissage en ligne fournissent des solutions qui concrétisent cette vision et améliorent la qualité de l'apprentissage, améliorent l'efficacité de l'enseignement et permettent aux administrateurs de faire fonctionner les institutions plus efficacement.

L'entreprise travaille avec les éducateurs du monde entier pour améliorer les expériences d'apprentissage grâce à l'utilisation de la technologie, en fournissant un environnement de classe sans limites qui donne aux étudiants l'accès à un monde de connaissances depuis leur bureau ou en déplacement. Grâce à ces initiatives d'éducation, Samsung espère inculquer l'amour de l'apprentissage chez les élèves afin qu'ils puissent avoir un accès égal aux opportunités et qu'ils deviennent participants actifs dans l'économie. Cela peut contribuer à réduire le nombre d'enfants non scolarisés, en leur donnant une chance de réussir. Samsung continuera de stimuler l'accès à l'éducation en lançant un certain nombre d'initiatives d'éducation au Ghana, au Kenya, au Rwanda, en Tanzanie, en Ouganda et en RDC en 2016.

FOOTBALL/CONGRES DE LA FIFA

## Hayatou : "Saisir l'occasion pour construire une FIFA plus forte"

Le Président par intérim de la FIFA, Issa Hayatou a exhorté les associations membres de la CAF à participer massivement aux changements en cours à la FIFA, dans le cadre du Congrès extraordinaire de la FIFA qui a lieu le 26 février prochain.

**Hervé A.**

Dans quelques jours, les associations membres de la FIFA participeront à ce qui sera un Congrès de la FIFA historique. Le 26 février 2016 à Zurich, elles voteront sur l'ébauche des Statuts de la FIFA et sur les principes essentiels des réformes proposées qui changeront fondamentalement l'organisation de la FIFA et qui amélioreront la façon dont le football est régi dans le monde entier.

Et pour Issa Hayatou, président de la Confédération Africaine de Football, l'Afrique doit contribuer à la réussite de ce Congrès. " Je compte sur votre aide ces prochains jours pour mobiliser le soutien en faveur des propositions de réforme figurant dans l'ébauche des Statuts de la FIFA. Nous devons veiller à ce que le Congrès soit une réussite, et qu'au moment de sa conclusion, le monde du football - joueurs, supporters, partenaires et parties prenantes - et le grand public sachent qu'une nouvelle ère a débuté", a écrit Hayatou aux associations membres.

Les propositions de réformes ont été incluses dans une version modifiée des Statuts de la FIFA, qui sera soumise à l'approbation du Congrès Extraordinaire de la FIFA le 26 février 2016, à Zurich.

Elles concernent la séparation claire entre les fonctions "politiques" et de management : Le Conseil de la FIFA (remplaçant l'actuel Comité Exécutif de la FIFA) sera chargé d'établir l'orientation stratégique générale de l'organisation, tandis que le Secrétariat Général supervisera les activités opérationnelles et commerciales requises afin de mener cette stratégie à bien ; les mandats limités pour le Président de la FIFA, les membres du Conseil de la FIFA, les membres de la Commission d'Audit et de Conformité et les organes juridictionnels (12 ans maximum) ; l'élection des membres du



Conseil sera supervisée par la FIFA, conformément à l'ajout d'un membre électoral de la FIFA ; tous les candidats seront soumis à des contrôles poussés d'éligibilité et d'intégrité, conduits par une Commission de Contrôle indépendante de la FIFA ; une plus grande reconnaissance et promotion des femmes dans le football, avec au moins une femme élue comme membre du Conseil au sein de chaque confédération ; promotion des femmes en réponse à un objectif statutaire explicite de la FIFA visant à diversifier l'environnement et la culture des prises de décision ; divulgation individuelle des rémunérations annuelles du Président de la FIFA, de tous les membres du Conseil de la FIFA, du Secrétaire Général et des responsables des organes indépendants et des commissions juridiques appropriés ; contrôle renforcé des mouvements financiers etc.

"Cet événement, qui s'annonce mémorable, nous offre une occasion qu'il nous faudra saisir pour construire une FIFA plus forte. Les

propositions de réformes figurant dans l'ébauche des Statuts de la FIFA ont été élaborées par la Commission des Réformes de la FIFA 2016. Elles sont complètes et ont une vaste portée, assure Hayatou avant d'ajouter : " Ainsi, il sera essentiel d'envoyer un signal clair et fort qui montre que chacun d'entre nous s'engage à : embrasser la réforme ; restaurer la confiance ; renforcer la gouvernance ; favoriser une plus grande diversité. "

Outre les réformes, les associations membres de la FIFA éliront le successeur du Suisse Sepp Blatter. Avec la mise à l'écart de Michel Platini, président français de l'UEFA, il reste donc 5 candidats encore en course pour devenir le nouveau patron du football mondial le 26 février.

Parmi ces prétendants, deux noms se détachent. Tout d'abord, celui de Gianni Infantino. Le Suisse est le plan B de l'Europe. Depuis la fin du mois d'octobre 2015 et l'annonce de ses ambitions pour suppléer Michel Platini en cas de besoin, le secrétaire général de

l'UEFA mène campagne avec plusieurs déplacements en Amérique latine, en Asie et en Afrique. Le polyglotte de 45 ans est l'un des favoris.

Autre favori, le Cheikh Ali Salman, originaire du Bahreïn. Le vice-président de la FIFA dirige la confédération asiatique et c'est l'un des candidats qui devraient rassembler le plus de suffrages parmi les petites nations.

Derrière, les pourcentages de réussite sont moindres en revanche pour le Prince Ali de Jordanie. Ce dernier s'était présenté lors de la dernière élection le 29 mai 2015 contre Sepp Blatter mais n'avait pu renverser le règne du Suisse. Pour Jérôme Champagne également l'affaire semble compliquée. Le diplomate français et ancien secrétaire général de la FIFA n'avait pas réussi à obtenir 5 parrainages pour l'élection du printemps dernier et part de loin. Enfin, la victoire semble peu probable pour le Sud-Africain Tokyo Sexwale, qui bénéficie de peu d'appuis dans les instances.

## Real Madrid : les premières critiques s'abattent sur Zidane

"L'effet Zidane s'éteint", juge aujourd'hui Marca, très déçu de la prestation madrilène à Malaga. L'entraîneur français subit une première vague de critiques depuis sa nomination.

" Nous n'avons absolument pas dit au revoir à la Liga, même si ça sera plus difficile. On ne va jamais baisser les bras parce qu'il reste beaucoup de points ". Après le nul concédé sur la pelouse de Malaga, Zinedine Zidane refusait de dire adieu au titre de champion, alors que l'écart avec le leader barcelonais a atteint 9 points. Pourtant, c'est bien l'axe choisi ce matin par toute la presse espagnole, qu'elle soit pro-Madrid ou pro-Barça. Et c'est peut-être là le premier échec de Zidane, qui a déjà perdu un peu de son impact positif auprès des médias.

Marca note ainsi qu'avant la prise de fonction de ZZ, le Real concédait seulement 5 points de retard sur le Barça, contre 9 désormais. Le jugement est sévère alors que la Casa Blanca a gagné 6 des 8 matches disputés avec le Français sur le banc de touche. Mais les deux nuls à l'extérieur ont eu leur effet sur le classement de la Liga, et les difficultés rencontrées par les Merengues hors de leurs bases sont pointées du doigt. Marca compare même les 8 premiers matches de l'ère Benitez avec ceux de Zidane. Le bilan est le même (6 victoires, 2 nuls). Le Real de Benitez marquait moins (20 buts contre 26 sur les 8 premiers matches des deux entraîneurs) mais encaissait aussi moins de buts (1 contre 6 avec Zidane).

Alors que l'ancien numéro 5 de la Casa Blanca refusa de baisser les bras, la presse madrilène semble avoir abandonné tout espoir d'accrocher le titre, malgré un week-end prochain très important (le Real Madrid reçoit l'Atlético Madrid, le Barça accueille le FC Séville). L'effet Zidane se dissipe donc peu à peu auprès de la presse espagnole, déçue des prestations madrilènes à l'extérieur. Pour autant, le discours des joueurs est bien différent et les méthodes du Français plaisent toujours au vestiaire. Un sursaut d'orgueil en Liga et pourquoi pas une victoire au Camp Nou le 3 avril prochain ne seraient pas de trop pour redonner un peu de clinquant au bilan de Zidane.

## Paul Pogba vient de signer un contrat en or massif !

Sous contrat avec la Juventus Turin, Paul Pogba pourrait bien quitter le Piémont cet été. Mais en attendant de savoir quel sera son prochain club, La Pioche a déjà entériné un autre choix déterminant pour la suite de sa carrière, en s'engageant en faveur de l'équipementier allemand Adidas.

Il sera à n'en pas douter l'un des personnages phares du prochain mercato estival. Une fois l'Euro passé, nul doute que Paul Pogba alimentera les gazettes en infos croustillantes, lui qui attire la convoitise de tous les clubs majeurs du Vieux continent. Du FC Barcelone à Manchester City en passant par le Real Madrid, tous ont été avec plus ou moins d'insistance annoncés comme intéressés par le profil du milieu relayeur de la Juventus Turin.

Mais un autre mercato agite la vie de l'international tricolore, celui des équipementiers. En effet, cela fait maintenant de longs mois que La Pioche joue sans équipementier parfaitement défini, alternant selon ses envies entre les différentes marques. Tantôt avec une virgule, tantôt avec les trois bandes, le nouveau numéro 10 du club bianconero changeait au fil des matches. Mais au cours des dernières sorties, l'ancien de Manchester United était aperçu avec une version maquillée d'un modèle de chaussures sans lacets, celui-là même qu'Adidas a lancé.

Alors, Pogba va-t-il s'engager en faveur de la marque aux trois bandes ? Selon la Gazzetta dello Sport, c'est déjà le cas. En effet, le quotidien transalpin indique ce dimanche dans ses colonnes que le naïf de Lagny-sur-Mame a déjà paraphé un bail de dix ans en faveur d'Adidas, contrat qui lui permettra de récupérer pas moins de 40 M€ sur toute la durée dudit bail. Lancées par Mino Raiola, les discussions avec les différents équipementiers ont donc semble-t-il trouvé leur épilogue, avec une signature dans l'écurie allemande.

SUPER COUPE DE LA CAF

## Le TP Mazembe s'offre une 3e Super Coupe

Opposé à l'Etoile du Sahel ce samedi à Lubumbashi dans le cadre de la Super Coupe de la CAF, le TP Mazembe s'est imposé (2-1) dans une partie disputée, grâce à un doublé du Ghanéen Adjei.

La passe de trois pour les Corbeaux ! Après 2010 et 2011, le TP Mazembe a décroché la 3e Super Coupe de la CAF de son histoire en autant de participations en se défaisant de l'Etoile Sportive du Sahel, non sans avoir dû à batailler face à un adversaire qui a chèrement vendu sa peau. Dans une enceinte de Kamalondo totalement acquise à leur cause, les vainqueurs de la dernière Ligue des champions ont d'abord dû faire le dos rond devant l'entame de match nettement à la faveur de Tunisiens décomplexés.

Toutefois incapables de se montrer décisifs dans le dernier geste, les hommes de Faouzi Benzarti étaient sanctionnés par le



cruel réalisme congolais sur une tête d'Adjei (1-0, 20e). Très actif, le milieu de terrain ghanéen posait de sérieux problèmes à l'arrière-garde tunisienne et s'offrait

même un doublé juste avant la pause sur une volée acrobatique après une remise de Bolingi (2-0, 44e). Le but du K.O. pensaient alors les Corbeaux, mais c'était

sans compter sur des joueurs étoilés incisifs et récompensés dans les derniers instants avant la mi-temps, Msakni étant plus prompt à reprendre un corner (2-1, 45e+2).

Réduction de l'écart insuffisante toutefois pour espérer revenir au score face aux poulains d'Hubert Velud qui se contentaient de gérer leur avance au tableau d'affichage. Tactique risquée qu'ils auraient pu payer très cher sans une parade décisive de Gbohovo (77e), mais qui leur permettaient de préserver le score pour décrocher un nouveau titre et lancer de la meilleure des manières leur nouvelle campagne continentale.

## Sidy Diallo réélu à la tête de la Fédération ivoirienne de football

70 clubs présents sur 76 et les 5 groupements d'intérêt de football ont renouvelé, le 20 février à Yamoussoukro, leur confiance à Augustin Sidy Diallo qui remplace pour quatre nouvelles années à la tête du football ivoirien. Le vote obtenu par acclamation, en présence d'Augustin Senghor, le président de la Fédération sénégalaise de football, représentant la Confédération africaine de football, et de Prosper Abega, dépêché par la FIFA, aura permis de constater la forte adhésion de la majorité des clubs à la vision du président Diallo.

Séance tenante, le président réélu du football ivoirien a désigné ses trois premiers vice-présidents. Il s'agit respectivement de Sory Diabaté, de Georges Philippe Ezalé et de Malick Toé. Ces trois personnalités occupaient déjà ce poste dans son dernier comité exécutif. Aussitôt réélu, Augustin Sidy Diallo a prôné l'union sacrée au sein de la maison du football ivoirien. " Nous devons travailler dans l'union et dans la discipline. Dès mon retour du congrès de la Fifa, je rencontrerai tous ceux qui ne sont pas venus à cette Assemblée générale électorale. Il faut qu'on se parle, parce que le football qui est notre passion commune exige le respect et la discipline. C'est un nouveau train qui démarre et il ne doit laisser personne au bord de la route. S'ils ne sont pas là aujourd'hui, certainement qu'ils vont le prendre en course. Je vous demande de leur parler pour qu'ils reviennent à la maison, afin que nous ayons des résultats meilleurs", a-t-il indiqué. Un discours adressé certainement à l'endroit de clubs phares tels que l'ASEC Mimosas, l'Académie de football Amadou Diallo de Djékanou (Afiad), le Stella Club d'Adjamé, l'Association sportive de Tanda, l'Association sportive du Denguélé d'Odienné et le Satellite Football Club du Plateau qui ont brillé par leur absence à cette assemblée générale électorale de la Fédération ivoirienne de Football.

## Colloque «Eau, Déchets et Développement Durable» (E3D) Lomé s'honore de la 5ème édition du 7 au 11 mars prochains

L'Association Innovation et Technologie de Sfax (**Tunisie**), les Ecoles des mines d'Alès et de Saint-Etienne (**France**), l'Université Senghor d'Alexandrie (**Egypte**) et les Universités de Lomé et de Kara (**Togo**) organisent, du 07 au 11 mars 2016 à Lomé, la cinquième édition du colloque «Eau, Déchets et Développement Durable» (E3D - Lomé 2016). Après les villes touristiques d'**Hammamet (Tunisie)** et d'**Agadir (Maroc)** respectivement en **2008** et **2012**, après une ville chargée d'histoire qu'est **Alexandrie (Egypte)** en **2010** et la cité du moyen-âge (haut lieu de la production de la soie et du charbon) d'**Alès (France)** en **2014**, **Lomé**, la capitale du Togo, s'honore d'accueillir **E3D 2016**.

D'après le comité d'organisation, E3D-Lomé 2016 sera à la fois un colloque d'échanges d'une part, entre chercheurs et industriels. A l'occasion de cette manifestation internationale, il sera proposé : des conférences plénières sur les grands enjeux du développement durable, par des personnalités scientifiques ou du monde industriel de renommée internationale ; un atelier sur l'Eau ; un atelier sur les Déchets ; un atelier

sur l'Energie et le Développement Durable

Parallèlement au colloque sera organisé un forum sur le renforcement de la coopération entre les universités et les industries pour la promotion du développement durable. Parmi les thématiques au menu, Déchets : sources de production, gestion, traitements, valorisation ; Eau : sa qualité, sa production, son utilisation, sa pollution, et le traitement des eaux usées ; Energie : recherches sur les énergies renouvelables et leurs promotions ; et enfin Développement durable : équilibre cohérent et viable entre l'écologie, le social et l'économie.

Le colloque international E3D-

Lomé-2016 se veut une tribune d'échanges : les résultats de travaux en laboratoires, les études de cas et les réflexions méthodologiques permettront de mettre à profit les expériences de chacun dans les domaines visés (Energie, Eau, Déchets (solides, liquides, gazeux)) afin d'éclairer les participants sur les meilleures pratiques en vue de participer au développement durable. Le but du colloque «Eau, Déchets et Développement Durable» Lomé 2016 est de faire le point sur ces différents thèmes ci-dessus mentionnés et de confronter le savoir-faire en la matière des chercheurs francophones et les besoins et les pratiques du monde industriel, affirme le comité d'organisation.

## Préparatifs de la Journée internationale de la Femme au Togo

### Les acteurs visent des droits égaux et opportunités égales à l'horizon 2030

Le 08 mars de chaque année, la communauté internationale commémore la Journée internationale de la femme. Au Togo, les organisations de la société civile, les ONG et les ministères impliqués dans la promotion du droit et l'autonomisation de la femme se sont donné rendez-vous, le 18 février 2016 à Lomé, pour réfléchir et mener des actions concrètes pour éliminer

les disparités et les discriminations qui entravent le développement inclusif et durable de l'humanité.

De Beijing jusqu'à l'adoption des Objectifs de Développement Durable (ODD), en passant par l'agenda 2063 de l'Union Africaine, la question de l'élimination des inégalités hommes-femmes demeure l'une des préoccupations majeures des Etats. C'est ce qui justifie ce thème retenu au

## 8ème édition de la Semaine juridique du banquier de l'OHADA Les moyens de paiement, les procédures collectives et le rôle du juriste de banque au débat du 7 au 11 mars à Lomé

Comme tous les ans, le Cabinet SIRE OHADA organise, du 7 au 11 mars 2016 à Lomé, une rencontre au cours de laquelle professionnels de la banque, du droit et d'autres secteurs d'activités venant de divers pays échangent et partagent leurs expériences sur des sujets qui les préoccupent. Comme modules, Les moyens de paiement : De la banque classique à la banque digitale. Quelle sécurisation juridique pour l'Afrique ? (2 jours); Le nouvel acte uniforme sur les procédures collectives: Quel usage pour la banque ? (2 jours); et Le rôle du juriste de banque: sa place dans la politique interne - RSE (1 jour),

indique un communiqué du Cabinet SIRE-OHADA.

En organisant cette rencontre, SIRE OHADA affirme poursuivre les objectifs suivants: l'actualisation par les participants de leurs connaissances en droit bancaire et en droit OHADA; le partage d'expériences et de préoccupations entre participants venant d'horizons divers ; la recherche commune des moyens efficaces pour une meilleure sécurisation juridique de l'activité bancaire en général et de la banque en particulier; et les expériences entre participants venant d'horizons divers. Plus concernés par la rencontre de Lomé sont les

chargés d'ouverture de compte, de clientèle banque et entreprise et les chefs d'agence; les juristes de banque, juristes d'entreprise, chargés du respect des normes ; les analystes de risques, contrôleurs internes, et tout le personnel bancaire ; les magistrats et auxiliaires de justice ; et tous les clients de banque et toutes autres personnes intéressées.

Entre autres animateurs de la rencontre, **Ousseynou Sow**, juriste de banque, consultant, ex SE du Club des Dirigeants de Banque et Etablissement de Crédit d'Afrique, vice président et ancien SE de l'Association Africaine des Juristes de Banques et Etablissements Financiers (A.J.B.E.F.) ; **William Kodjoh-Kpakpassou** (pour le module 2), magistrat, juge des affaires commerciales au TPIPC de Cotonou, et président de chambre des procédures collectives au TPIPC de Cotonou; et Mme **Arlette Boccovi**, juriste de banque, consultante, membre de l'Institut d'Experts Juridiques Internationaux, enseignante vacataire à l'ERSUMA. Tous les consultants disposent de plusieurs années d'expérience dans le domaine de la formation.



**BCEAO**  
BANQUE CENTRALE DES ETATS  
DE L'AFRIQUE DE L'OUEST

Direction Générale de l'Economie et de la Monnaie  
Direction des Etudes et de la Recherche Service de la Recherche

Dakar, le 9 février 2016

## AVIS D'APPEL A CANDIDATURES DE L'EDITION 2016 DU PRIX ABDOULAYE FADIGA POUR LA PROMOTION DE LA RECHERCHE ECONOMIQUE

La Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO) lance un appel à candidatures pour l'édition 2016 du « **Prix Abdoulaye FADIGA pour la promotion de la recherche économique** ».

Ce Prix vise à contribuer au développement des activités de recherche au sein de l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA) en récompensant un travail de recherche original portant sur un sujet d'ordre économique, monétaire ou financier présentant un intérêt scientifique avéré pour les Etats membres de l'UEMOA et pour la BCEAO.

Pour cette édition, les thèmes des articles à soumettre devraient s'inscrire dans les problématiques ci-après :

- l'analyse du secteur financier et monétaire, à travers l'identification de ses caractéristiques principales et sa contribution au développement économique et social des Etats membres de l'Union. Cette analyse peut porter notamment sur la politique monétaire de l'Union et ses mécanismes de transmission, le marché du crédit, le financement de l'activité économique, les liens entre le secteur financier et le reste de l'économie ainsi que sur les perspectives de développement du secteur financier et son impact sur les économies de l'Union ;
- l'examen de questions macroéconomiques relatives aux finances publiques, à l'endettement public et à la coordination entre politiques monétaire et budgétaire;
- les préoccupations relatives à l'intégration économique régionale, en particulier les conditions de viabilité des unions monétaires en Afrique de l'Ouest ;
- l'évaluation des contraintes liées aux chocs exogènes, notamment les fluctuations des cours des matières premières agricoles et minières qui affectent la croissance au sein de l'Union;
- l'analyse de questions relatives à la croissance économique et à la stabilité des prix dans les pays en développement.

**Peuvent faire acte de candidature, les chercheurs ressortissants de l'un des huit (8) Etats membres de l'UEMOA** (Bénin, Burkina, Côte d'Ivoire, Guinée-Bissau, Mali, Niger, Sénégal, Togo), résidant ou non sur le territoire de l'Union et âgés de **quarante-cinq (45) ans au plus** au 31 décembre 2016. Le travail de recherche (ou étude) peut être personnel ou avoir été élaboré par une équipe.

Le Règlement du Prix et la fiche de candidature peuvent être téléchargés sur le site Internet de la BCEAO : <http://www.bceao.int>, rubrique « **Prix Abdoulaye FADIGA** ». Ils peuvent également être obtenus au Siège de la BCEAO, auprès de la Direction des Affaires Juridiques, dans les Agences Principales de la BCEAO et au niveau de la Représentation de la BCEAO auprès des Institutions Européennes de Coopération à Paris. Le **délai de soumission** des dossiers de candidature est fixé **au 30 juin 2016**. Le dossier de candidature devra comporter tous les éléments requis pour son éligibilité et être transmis à l'adresse électronique: [prixabdoulayefadiga@bceao.int](mailto:prixabdoulayefadiga@bceao.int).

Pour toutes informations complémentaires, écrire à cette adresse électronique.

**Toutes les formalités liées à la candidature à ce Prix sont gratuites.**

«Prix Abdoulaye FADIGA pour la promotion de la recherche économique», **une initiative de la Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO).**

Après la mort de leur époux

## Certaines veuves de plus en plus réticentes aux humiliations rituelles

**Au cours de certains rites, des veuves subissent toutes sortes de maltraitements et d'humiliations de la part de leurs belles-familles. Résignées, certaines continuent à subir. D'autres résistent. Des Eglises et des associations les aident à en échapper ou à sortir de leurs traumatismes.**

**Etonam Sossou**

Rester des jours entiers en face d'un mur, la tête baissée, le visage et le corps recouverts de boue et de poussière. Marcher pieds-nus. Dormir sur une natte de fortune. Ne pas adresser la parole aux hommes ni les regarder. N'avoir de contact qu'avec des veuves qui décident de vos heures de bain et de repas, quand vous n'en êtes pas privée. Pleurer sous la dictée des belles-sœurs qui quelquefois vous insultent, vous reproche d'avoir vécu heureuse avec votre époux, vous donnent des coups à cause de votre coiffure trop belle ou de votre tenue trop propre à leur goût. Être quelquefois obligée de devenir l'épouse d'un beau-frère. La liste est longue des humiliations et des souffrances infligées aux veuves au nom de la tradition.

Toutefois, certaines tiennent tête à la belle-famille et

réussissent à éviter les maltraitements. «Après l'enterrement de mon mari, des beaux-frères sont venus me voir pour me demander de devenir l'épouse de mon bel oncle. J'ai refusé catégoriquement et je les ai chassés de ma maison. Ils sont partis et ne sont plus jamais revenus !», explique une veuve qui a requis l'anonymat.

Le combat contre les abus de certains membres de la belle-famille est cependant dur et inégal. Et, si certaines résistent, d'autres finissent par céder. Yolande dit avoir refusé de pleurer debout dans la rue, mais avoue avoir subi des sévices de la part des cousines du défunt. «Elles m'ont recouverte de poussière et m'ont mis de la boue au visage». Après l'enterrement, poursuit-elle, «à 4 h du matin, elles nous ont amenées, mes coépouses et moi, à la rivière pour nous laver.



Comme j'avais des cheveux défrisés, elles m'ont insultée et m'ont obligée à payer 25 000 Fcfa pour me les couper. L'eau dans laquelle nous étions lavées était très sale. Il y avait des immondices et même un poulet mort en décomposition...»

### Le prétexte de la tradition

Le veuvage est en principe pour celui ou celle qui l'observe une expression d'amour pour le

défunt. On reconnaît toutefois que quelques-uns abusent et profitent de la coutume pour exercer une certaine brimade sur la belle-sœur. Cette tradition n'est pas celle laissée par nos ancêtres. Interrogée sur cette question, Ruth, une femme qui ignore les règles traditionnelles du veuvage, estime que certaines méritent ces mauvais traitements. Souvent, juge-t-elle, «si de son vivant l'homme délaisse sa famille pour ne s'occuper que de sa femme. Si celle-ci est mauvaise de caractère, si elle reçoit mal les parents du mari, elle leur

complique la vie. C'est normal qu'à leur tour ils le lui fassent payer!».

Généralement, les veuves maltraitées ne vont pas se plaindre au tribunal. Les veuves, même celles qui sont instruites, ne vont pas au tribunal parce qu'elles ont peur de la sorcellerie. Il faut se protéger et protéger les enfants contre les mauvais sorts, mais aussi sauver son honneur, parce que la belle-famille est capable de faire courir des bruits d'infidélité sur vous.

**Eglises et associations refuges**

Pour aider ces veuves, l'action des Eglises et des associations est mise à contribution. «Comme je suis catholique, explique l'une de ces femmes, des sœurs de l'Eglise sont venues à la veillée. Voyant l'état dans lequel on m'avait mise, elles ont demandé à ma belle-sœur également catholique de dire à ses cousines de ne plus me maltraiter sinon elle serait excommuniée. Grâce à l'Eglise, les sévices n'ont duré qu'une journée». Leur travail consiste à conseiller les veuves, pour qu'elles apprennent à réintégrer la société et à bien encadrer leurs enfants. Elles sont envoyées parfois chez le prêtre qui prie pour elles, ensuite, si elles le souhaitent, on organise pour elles un retrait de deuil et même des bains de purification.

Certains adoucissent les rituels. D'autres s'en passent tout simplement et ne s'en portent pas plus mal pour autant. François, veuf, raconte son expérience non sans une certaine ironie : «Moi, j'ai refusé de faire ces rites et je ne suis pas mort».

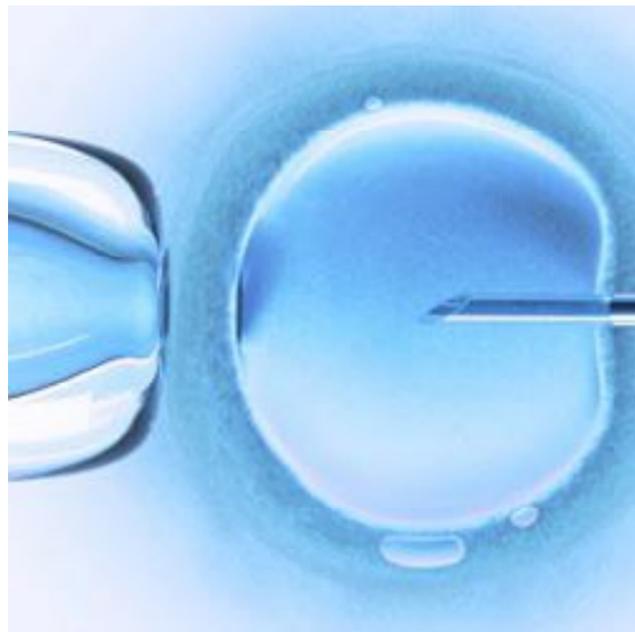
Progression de l'infertilité en Afrique

## La fécondation in vitro recommandée

La Procréation médicalement assistée (Pma) n'est plus une pratique médicale propre aux quatre continents. L'Afrique, berceau de l'humanité où il y a un début de la progression de l'infertilité, est obligée de recourir à la fécondation in vitro.

La fécondation in vitro gagne l'Afrique où le taux de fécondité reste pourtant élevé, comparée aux autres continents. C'est la conclusion d'une étude réalisée par les chercheurs de l'Institut de recherche pour le développement (Ird), l'Université de Paris Descartes, Paris V et l'Institut national des études démographiques (Ined) parue dans le n°68 de "Sciences au Sud". Le recours à la Procréation médicalement assistée (Pma) s'explique, en réalité, par l'augmentation du taux d'infertilité sur le continent noir. "Fécondation in vitro au Cap, à Douala, à Lomé ou à Dakar, l'Afrique s'ouvre à la Procréation médicalement assistée. Les demandes, très importantes, sont liées à une forte prévalence de la stérilité sur le continent", affirment les chercheurs, qui précisent que toutefois la question reste absente des débats publics et des priorités des politiques sanitaires.

Cette subite progression de l'infertilité sur le continent noir est due, selon les spécialistes, par la négligence des affections sexuelles antérieures ou le non traitement de celles-ci. "La



prévalence de la stérilité est à rapprocher de celle très élevée des infections sexuellement transmissibles. Les spécialistes du Sida évoquent ainsi un triangle vicieux Vih-Mst-Infécondité", avancent les scientifiques. Ils affirment également que l'épidémie de Sida, qui sévit sur le continent, suscite une demande spécifique de la Pma pour permettre aux nombreux couples sérodiscordants de procréer sans risquer la contamination du partenaire sain.

### Progression de l'infertilité

Outre les problèmes sanitaires, l'infertilité engendre des problèmes sociaux. Pourtant, jusqu'ici, les pays africains n'accordent pas une attention particulière à cette triste

réalité. "Aucun pays africain n'offre de prise en charge économique de la stérilité, même si à l'évidence la question a des répercussions économiques non négligeables ; mobilisant les capacités d'investissements de la population", indique l'anthropologue Frédéric Le Marcis. Néanmoins, les chercheurs précisent que le recours à cette technique médicale n'est pas le même dans plusieurs pays. Si dans les pays anglophones son transfert est structuré autour de l'Afrique du Sud et du Ghana, dans les pays francophones, c'est au Cameroun et, dans une moindre mesure, au Togo et au Sénégal que la fécondation in vitro fait son entrée.

## Loterie Nationale Togolaise

### COMMENTAIRE DU TIRAGE N°373 DE LOTO KADOO DU 12 FÉVRIER 2016

La LONATO a procédé ce vendredi 19 Février 2016, au 374<sup>e</sup> tirage hebdomadaire de **LOTO KADOO**. Le tirage a été effectué avec bonus.

A l'intérieur du pays, c'est à **KARA** et **KPALIME** que des gros lots ont été répertoriés.

Ainsi, le point de vente **1828** situé à **KARA** et les opérateurs 40022 et 40039 basés à Kpalimé ont enregistré respectivement **deux lots de 500.000F CFA** et un **gros lot de 1.250.000F CFA**.

La ville de **LOME** n'est pas en reste avec **deux lots de 750.000F CFA** et un **lot de 900.000F CFA** recensés sur les points de vente **3644, 5714** et **5102**.

Achète à **200F CFA**, les tickets de **ZEM'** qui te font gagner de l'argent et des motos. Grtte ton ticket **ZEM'** et si tu trouves **3 fois** le symbole étoile, tu gagnes immédiatement le lot de mentionné en dessous.

«AVEC ZEM' PREND DE L'AVANCE»

La remise des lots à **LOME** se fera au siège de la LONATO et à l'intérieur du pays dans les Agences Régionales.

**AVEC LOTO KADOO, TOUS LES VENDREDIS, UNE AUTRE FAÇON DE DEVENIR RICHE! BONNE CHANCE A TOUS !!!**

## LOTO KADOO

Résultats du tirage N°374 de Loto Kadoo du vendredi 19 Février 2016

Numéro de base

Numéros bonus

**63 25 60 39 31 37 75**

# TOGO CELLULAIRE

Vivez heureux et restez connectés en 2016

© TOGO CELLULAIRE / KIVIMBAZINI



LE LEADER

service client 888

[www.facebook.com/Togocel](http://www.facebook.com/Togocel)

[www.twitter.com/Togocel](http://www.twitter.com/Togocel)

[www.togocel.tg](http://www.togocel.tg)

certifié ISO 9001:2008

